

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES ALPES DE HAUTE
PROVENCE
Siège social : Z.I St Joseph Av. Blaise Pascal
04100 MANOSQUE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
Siège social : Z.I St Joseph Av. Blaise Pascal
04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux adhérents,

I Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association Départementale des FRANCAS des Alpes de Haute Provence relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association Départementale des FRANCAS des Alpes de Haute Provence à la fin de cet exercice.

II Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'informations à porter à votre connaissance qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV Vérification des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Association Départementale des FRANCAS des Alpes de Haute Provence à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

VI Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GAP, le 12 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

ALPES PROVENCE AUDIT, représentée par

Jean-Luc CAPELLO

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 822 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41



AD FRANCAS 04
Parc d'Activités Saint Joseph
202 avenue Blaise Pascal
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 72 14 50

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 AVANT AFFECTATION

ACTIF	31/12/2019		31/12/2018		PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET			
Logiciels informatiques	12 191	12 191	0	-	FONDS PROPRES	43 189	92 396
	12 191	12 191	0	-	Fonds associatif	-33 187	49 208
					Résultat de l'exercice		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						10 002	43 188
Terrain	38 500		38 500	38 500			
Bâtiment, agencement	379 311	204 124	175 187	190 023	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
Matériel d'activités	21 855	20 719	1 136	1 916	Subvention	103 192	113 588
Autres immobilisations corporelles	62 934	62 448	487	1 092		103 192	113 588
	502 600	287 291	215 309	231 530			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					TOTAL FONDS PROPRES et ASSIMILES (I)	113 193	156 776
Dépôt et cautionnement			-	-			
	-	-	-	-	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
					Provisions pour risques		
					Provis° pour pensions et obligations sim	44 997	39 380
					Provisions pour charges	2 700	
						47 697	39 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	514 791	299 482	215 309	231 530	TOTAL PROVISIONS (II)	47 697	39 380
STOCKS							
Matières consommables	433		433	433	DETTES		
Marchandises					Emprunt bancaire	50 040	89 173
	433		433	433	Emprunt FRANCAS	110 000	
CREANCES ET COMPTES RATTACHES							
Clients et comptes rattachés	50 630		50 630	86 854	Intérêts courus sur emprunt bancaire		
Subvention à recevoir	-		-	500	Acomptes et avances reçues		1 067
Comptes courant FRANCAS	4 895		4 895	692	Dettes fournisseurs et comptes ratt.	859	10 973
Autres créances	8 270		8 270	11 661	Dettes fiscales et sociales	36 686	48 830
	63 795	-	63 795	99 707	Compte courant FRANCAS	-	7 251
					Autres dettes	2 176	3 323
DISPONIBILITE							
Valeurs mobilières de placement	1 415		1 415	1 391		199 761	160 617
Disponibilités	78 195		78 195	18 206			
	79 610		79 610	19 597			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	143 838	-	143 838	119 737	COMPTE DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	510	-
COMPTE DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	2 014		2 014	5 506			
	2 014		2 014	5 506		510	-
TOTAL (II)	145 852	-	145 852	125 243	TOTAL (III)	200 272	160 617
TOTAL GENERAL (I+II)	660 644	299 482	361 162	356 773	TOTAL GENERAL (I+II+III)	361 162	356 773

La Présidente, Annie BOUSCARLE

Le Trésorier, Frédéric SATRE



AD FRANCAS 04
Parc d'Activités Saint Joseph
202 avenue Blaise Pascal
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 72 14 50

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2019

	ANNEE 2019	ANNEE 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	315 111	248 672
Subventions	326 518	566 707
Produits divers	116 033	131 821
Reprise sur provisions, transfert de charges		3 831
Quote-part sur invest virée au résultat	10 396	10 396
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	768 059	961 427
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock marchandise		
Achat d'autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	184 793	250 456
Impôts et taxes	14 115	19 390
Salaires	391 374	466 351
Charges sociales	96 357	136 026
Autres charges de gestion courante	87 654	114 362
Dotation aux amortissements	16 221	17 300
Dotations aux provisions / Risques - charges	8 317	5 458
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	798 830	1 009 343
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-30 771	-47 916
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	199	180
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	199	180
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	1 176	1 463
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIER	1 176	1 463
RESULTAT FINANCIER (II)	-978	-1 283
RESULTAT COURANT (I + II)	-31 749	-49 199
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 564	2 901
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 564	2 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 002	1 575
Sur opérations en capital		1 335
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 002	2 910
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-1 438	-9
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-33 187	-49 208

La Présidente, Annie BOUSCARLE

Le Trésorier, Frédéric SATRE

A.D. FRANCAS 04 - Exercice 2019

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près le Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

LES FRANCAS DES A.H.P.

EXERCICE 2019

ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de :

361 162 Euros,

et au compte de résultat de l'exercice qui dégage un déficit de :

33 187 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du :

1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels.

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

**Société de Commissariat au Compte
Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence**

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau des variations des immobilisations

VALEURS BRUTES	01.01.2019	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	31.12.2019
Logiciels informatiques	12 191.21			12 191.21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 191.21	-	-	12 191.21
Terrain local ZI	38 500.00			38 500.00
TERRAIN	38 500.00	-	-	38 500.00
Local ZI	205 227.16			205 227.16
Agencement et aménag ^t des constructions	174 083.77			174 083.77
CONSTRUCTION	379 310.93	-	-	379 310.93
Matériel à usage éducatif	11 147.02			11 147.02
Matériel d'hébergement	10 707.48			10 707.48
MATERIEL D'ACTIVITE	21 854.50	-	-	21 854.50
Agencement et aménagt divers	815.00			815.00
Matériel de transport	30 821.00			30 821.00
Mat. de bureau & informatique	21 528.67			21 528.67
Mobilier	9 769.53			9 769.53
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 934.20	-	-	62 934.20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	502 599.63	-	-	502 599.63
Total général	514 790.84	-	-	514 790.84

b) Acquisitions et Cessions

NATURE ACQUISITION	DATE D'ACHAT	FOURNISSEURS		MONTANT
NEANT				
Total				-
NATURE CESSION ET SORTIE	DATE CESSION OU SORTIE	ACQUEREUR	MONTANT	
NEANT				
Total				-

c) Tableau des variations des amortissements

AMORTISSEMENTS	01.01.2019	DOTATIONS	REPRISES	31.12.2019
Logiciels informatiques	12 191.21			12 191.21
Bâtiment + Extension AD	80 741.74	6 840.91		87 582.65
Travaux aménagement AD	108 546.49	7 995.07		116 541.56
Matériel à usage éducatif	11 147.02			11 147.02
Matériel d'hébergement	8 792.15	780.00		9 572.15
Agencement et aménagement divers	815.00			815.00
Matériel de transport	30 821.00			30 821.00
Mat. Bureau et informatique	20 510.61	531.39		21 042.00
Mobilier	9 696.33	73.19		9 769.52
Total	283 261.55	16 220.56	-	299 482.11

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

A.D. FRANCAS 04 - Exercice 2019

2. Immobilisations financières

NATURE	31.12.2018	+ d'un an	REPRISES
-	-	-	

3. Stocks

Le stock est constitué au 31/12/2019 de revues éducatives diverses pour un montant total de :

433.38 €

4. Créances et comptes rattachés

a) Clients et comptes rattachés

Participations Familles 2019 non encaissées

NOM	MONTANT
Dettes familles Les Mées	4 749.73
Dettes familles Ej Les Mées	286.84
Dettes familles RIEZ	1 909.46
Dettes familles C.C.P.BANON	2 302.61
Total	9 248.64

Bons CAF et autres aides financières

ORGANISME	MONTANT
CAF 04 ATL	2 148.44
CAF prestations	11 763.58
MSA	3 198.25
Total	17 110.27

Remboursements à recevoir

NOM	NATURE	MONTANT
ANCV	Chèques vacances	563.25
CLIENT DIVERS	BAFA	421.53
MAIRIE DE RIEZ	Solde part aslh 2019	19 060.34
UNIFORMATION	Formation des permanents	4 226.42
Total		24 271.54

Créances douteuses

NATURE	MONTANT
Divers	
Total	-

50 630.45

b) Subventions à recevoir

ORGANISME	MONTANT
NEANT	
Total	-

-

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

inscrite près le Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

A.D. FRANCAS 04 - Exercice 2019

c) Comptes courants FRANCAS

NATURE	MONTANT
Fédération Nationale des FRANCAS	3 365.48
UR PACA	754.47
AD 06 prestation salaires	325.00
AD 83 prestation prestation salaires et fact div	450.00
Total	4 894.95

4 894.95

d) Autres Créances

NATURE	MONTANT
Fournisseurs débiteurs	284.99
Solde Avances gestion - Centres	4 778.89
IJSS CPAM	1 022.18
Mutuelle	212.26
Taxe sur salaires	677.00
PRODUIT DIV A RECEVOIR	1 295.06
Total	8 270.38

5. Disponibilités

a) Valeurs mobilières de placement

COMPTES	MONTANT
Titres Crédit Agricoles	1 400.00
Titres Crédit Agricoles Vacances	15.00
Total	1 415.00

b) Disponibilités

COMPTES	MONTANT
CREDIT AGRICOLE ASSOCIATION	7 833.10
CREDIT AGRICOLE VACANCES	90.66
LIVRET A CREDIT AGRICOLE	70 178.83
LIVRET SOCIETAIRE CREDIT AGRICOLE	46.80
Caisse Bureau	45.65
Total	78 195.04

6. Charges constatées d'avance

DESIGNATION	MONTANT
Facture fournisseur	2 013.83
Total	2 013.83

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

II - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Ils sont composés du Fond associatif (102.) qui est le cumul des résultats depuis la création de l'association et celui de l'exercice (12.), soit :

12 702.00 €

2. Subventions d'investissement

DESIGNATION	BRUT	01.01.2019	AMORTISS.	31.12.2019
Subvention CAF local 2007	146 290.00	76 700.23	5 896.05	70 804.18
Subvention Cons Régional local 2007	60 000.00	24 591.67	3 000.00	21 591.67
Subvention DDJS local 2007	15 000.00	6 147.92	750.00	5 397.92
Subvention Mairie Manosque local 2007	15 000.00	6 147.95	750.00	5 397.95
Total	236 290.00	113 587.77	10 396.05	103 191.72

3. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour risques

NATURE	MONTANT
Néant	
Total	-

b) Provisions pour pensions et obligations similaires

NATURE	MONTANT
Réserve sur exercice antérieur	39 379.84
Provision départ en retraite 2019	5 616.84
Total	44 996.68

c) Provisions pour charges

NATURE	MONTANT
Réserve sur exercice antérieur	
Provision pour charges Prud'Hommes	2 700.00
Reprise sur provisions	
Total	2 700.00

47 696.68

4. Emprunts et dettes assimilées

a) Emprunts

NATURE	31.12.2019	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunt Crédit Agricole trésorerie	50 000.00	50 000.00	-
Emprunt interne FRANCAS	110 000.00	-	110 000.00
Total	160 000.00		
Intérêts courus 2019 sur emprunt court :	40.28		
Total	40.28		

Soit : **160 040.28**

b) Dettes assimilées

NATURE	31.12.2019
Compte association solde créditeur	

c) Acomptes et avances reçus

NATURE	31.12.2019

d) Dettes Fournisseurs

NOM	NATURE	MONTANT
Konica Minolta copieur		473.62
Fournisseurs divers		385.72
Total		859.34

e) Dettes fiscales et sociales

DESIGNATION	MONTANT
Congés payés	13 029.50
URSSAF	7 684.00
Prévoyance CHORUM	1 624.27
Retraite MEDERIC	2 404.15
Mutuelle HARMONIE	
Charges sociales sur CP	6 340.08
DGFIP PAS	306.00
Taxe sur les salaires	
UNIFORMATION	5 298.00
Total	36 686.00

f) Comptes courants FRANCAS

DESIGNATION	Montant
Fédération FRANCAS	
UNION REGINALE PACA	
Total	-

g) Autres dettes

DESIGNATION	MONTANT
Stagiaire BAFA stages 2018	
ASP sur CAE trop perçu sur CAE	292.08
Charges à payer	1 884.28
Total	2 176.36

199 761.98

5. Produits constatés d'avance

Désignation	Montant
Part familles ALSH Mées	509.83
Total	509.83

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €

Société de Commissariat au Compte

inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Subventions d'exploitation

DESIGNATION	MONTANT
FONJEP	14 214.00
Suvention Jeunesse et Sport DDCSPP	800.00
Subvention FRANCAS	7 750.00
Subventions Communes et Com. de communes	216 258.00
Prestations CAF 04	71 829.11
Prestations MSA	3 198.25
ASP aide - Contrat Avenir ET CAE	12 468.43
Total	326 517.79

2. Produits divers

DESIGNATION	MONTANT
Cartes Jeunes	1 338.14
Cotisations individuelles internes	7 777.39
Cotisations collectives internes	573.00
Produit divers de courante	8 568.89
Frais administratifs BAFA & BAFD	602.00
Frais de gestion des ALSH FRANCAS	78 694.00
Subvention UR PACA part Fédérale	18 480.00
Total	116 033.42

3. Reprises sur provisions, transfert de charges

DESIGNATION	MONTANT
Pour créances douteuses :	
Pour charges :	
Provision condamnation Prud'Hommes	
Provision pour réparation Minibus	
Pour retraite :	
Pour risques :	
Total	-

4. Quote-part des subventions d'investissement

DESIGNATION	MONTANT
Amortissement sub CAF sur travaux	5 896.05
Amortissement sub DDJS sur travaux	750.00
Amortissement sub CONS REG sur travaux	3 000.00
Amortissement sub Manosque sur travaux	750.00
Total	10 396.05

5. Autres charges de gestion courante

DESIGNATION	MONTANT
Perte sur créances irrécouvrables	
Frais de gestion des ALSH FRANCAS	78 694.00
Cotisations individuelles internes	2 623.00
Cotisations collectives internes	500.00
Contribution fédérale	5 837.00
Total	87 654.00

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 622 €
Société de Commissariat au Compte
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
70, rue Droite - 04200 SISTERON
Tél. 04 92 61 31 41

6. Dotations aux provisions pour risques et charges

DESIGNATION	MONTANT
Provision départ en retraite	5 616.84
Provision condamnation Prud'Hommes	2 700.00
Total	8 316.84

6. Produits Financiers

DESIGNATION	MONTANT
Compte sur livret C.A. - Intérêts perçus	173.75
Intérêts sur part sociales	24.85
Total	198.60

7. Charges Financières

DESIGNATION	MONTANT
Intérêts emprunt local AD	105.67
Intérêts emprunt court	1 070.62
Intérêts bancaires	0.02
Total	1 176.31

8. Produits exceptionnels

DESIGNATION	MONTANT
Sur opérations de gestion :	
Dons divers	
Produit exceptionnel	
Produits sur exercice antérieure	2 356.76
Prestations CAF 2018	206.86
Total	2 563.62

9. Charges exceptionnelles

DESIGNATION	MONTANT
Sur opérations de gestion :	
Charges exceptionnelles	26.65
Pertes exceptionnelles de gestion	735.00
Créances irrécouvrables	66.98
Charges sur exercice antérieur	1 330.85
CAF sur exercice antérieur	0.12
Dettes familles irrécouvrables exercice antérieur	1 841.90
Total	4 001.50
Sur opérations en capital :	
Sortie d'immobilisation	
Total	-

4 001.50

ALPES PROVENCE AUDIT

S.A.R.L. au capital de 7 822 €

Société de Commissariat au Compte

Inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

70, rue Droite - 04200 SISTERON

Tél. 04 92 61 31 41